



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **du 12 novembre 2010**

L'assemblée générale de l'association LE SOUFFLE D'ASHOKA s'est tenue à la salle de réunion communale de JAUJAC sous la présidence de Valérie GREGIS, en qualité de présidente de l'association.

Les adhérents ont été convoqués par e-mail ou par courrier.

Il a été dressé une feuille d'émargement.

Étaient présentes 17 personnes physiquement et 5 représentées par un pouvoir.

La présidente ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral et d'activités du 24.09.2009 (création) jusqu'au 10.11.2010
2. Présentation et approbation des comptes 2009 et 2010 (jusqu'au 10.11.2010)
3. Rapport d'orientation contenant les projets de l'association
4. Renouvellement du bureau
5. Constitution du Conseil d'Administration
6. Modification des statuts
7. Montant des cotisations de soutien
8. Questions diverses

### **1. Rapport moral et d'activité**

Valérie Grégis, présidente, redéfinit les missions et objectifs du Souffle d'Ashoka et expose le rapport moral et d'activités. *Cf. document joint*

## 2. Rapport financier et approbation des comptes

Le rapport financier est présenté par Bastien Grégis, trésorier.

<b><u>ENTRÉES</u></b>		<b><u>SORTIES</u></b>	
PARRAINAGES	5450,00 €	ENVOIS JEANAMITABH	13 212,00 €
DONS	2915,00 €	FRAIS D'ENVOI	263,70 €
PRIX (Cannes)	2000,00 €	FRAIS BANCAIRE (CMUT)	15,00 €
ADHÉSIONS	1000,00 €	PUBLICITÉ	198,00 €
VENTES	1342,00 €	PAPETERIE	48,70 €
BÉNÉFICE SPECTACLE	2263,00 €	ACHAT OBJETS INDE	240,00 €
		FRAIS DÉPLACEMENT	26,60 €
		PARTICIPATION ÉVÈNEMENTIELLE	145,00 €
		DIVERS	4,00 €
<b>TOTAL entrées</b>	<b>14.970,00 €</b>	<b>TOTAL sorties</b>	<b>14.153,00 €</b>
		SOLDE COMPTE	817 €
		<b>TOTAL sorties + solde</b>	<b>14.970,00 €</b>

Proposition de notifier dorénavant les frais réels, en mentionnant tous les frais réglés et non remboursés, ce qui nous permettra d'obtenir une estimation au plus proche des dépenses réelles.

Les comptes de l'association sont approuvés à l'unanimité.

## 3. Projets de l'association

Marjory Barbe, secrétaire, expose les perspectives pour l'année 2011. *Cf. document joint.*

Les personnes souhaitant se joindre au voyage 2011 de l'association, vers Bodhgaya et Jeanamitabh, devront arriver le dimanche 26 février à l'aéroport de Delhi où Valérie Grégis (qui sera déjà sur place) viendra les chercher. Elle se chargera de la réservation des trains et de l'hébergement. Le retour est prévu de l'aéroport de Delhi le lundi 14 mars.

## 4. Renouvellement du bureau

La Présidente rappelle que le Bureau est démissionnaire tous les ans et fait appel à candidature.

Démission de Marie-Andrée Barbe au poste de vice-présidente.

Les autres membres se représentent et le nouveau Bureau est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Présidente : Valérie Grégis

Secrétaire : Marjory Barbe

Trésorier : Bastien Grégis

Le nouveau bureau est reconduit à l'unanimité.

## 5. Constitution du Conseil d'Administration :

La présidente rappelle l'intérêt du Conseil d'Administration qui peut être composé d'un nombre indéterminé d'administrateurs élus pour un an par l'assemblée générale.

Il constitue un moyen de fonctionnement démocratique de l'association, les perspectives de celle-ci étant discutées et décidées par l'ensemble des administrateurs.

Il est prévu que le Conseil d'Administration se réunisse au moins une fois par trimestre.

Après rappel de ces dispositions et au vu de la liste des candidats potentiels, il est procédé à l'élection des 8 membres du Conseil d'Administration. La liste est élue à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration se compose donc de :

- Madame Marie-Andrée Barbe
- Mademoiselle Marjory Barbe
- Madame Ghislaine Faure
- Monsieur Bastien Grégis
- Madame Valérie Grégis
- Monsieur Tristan Souléiac
- Monsieur Gérard Tell
- Madame Anne-Marie Vidal

## 6. Modification des statuts

La modification des statuts faisant suite à la création d'un conseil d'administration, est approuvée par l'assemblée.

## 7. Montant des cotisations de soutien

Il est rappelé que la cotisation annuelle de soutien auprès du Souffle d'Ashoka, est nécessaire pour assurer au mieux notre engagement.

Elle permet d'assurer les frais de fonctionnement, le choix étant fait de reverser 100% des dons et des parrainages à Jeanamitabh.

Elle ne revêt pas un caractère obligatoire pour les parrains et marraines de l'association, mais elle est vivement appréciée.

Le bulletin 2011 est téléchargeable sur notre site [www.souffle-ashoka.fr](http://www.souffle-ashoka.fr)

Il est proposé 4 types de cotisation:

Membre individuel Mineur (à partir de 5€)

Membre individuel (à partir de 15€)

Membre Famille (à partir de 30€)

Membre individuel Donateur (à partir de 50€)

Le montant des cotisations de soutien est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## 8. Questions diverses.

Aucune question diverse n'a été formulée par les personnes présentes.

Un diaporama des enfants de Jeanamitabh est projeté et des explications concernant le fonctionnement de la structure indienne sont apportées, illustrées par les photos exposées dans la salle de réunion.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui sera envoyé à l'ensemble des membres de l'association ainsi qu'aux parrains et marraines de l'association.

La présidente

La secrétaire

Le trésorier